



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

139^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 14 – 18.10.2018

Atelier :

***Dans quelle mesure le Parlement arrive-t-il à demander
des comptes au gouvernement ?***

***Dans quelle mesure est-ce que j'exerce bien ma fonction
de contrôle ?***

Jeudi, 18 octobre (11 heures – 13 heures)

Salle Genève, Annexe CCV, CICG

Organisé conjointement par l'UIP et l'ASGP

Note d'orientation

L'atelier visera principalement à déterminer comment accroître l'efficacité du contrôle exercé sur le gouvernement par le parlement, mais aussi par les parlementaires sur le plan individuel. Quelles mesures les parlements pourraient-ils prendre pour améliorer le contrôle parlementaire et accroître son efficacité aux yeux des citoyens ? Comment les parlementaires peuvent-ils individuellement utiliser le contrôle parlementaire pour obtenir des résultats concrets ? Dans quelle mesure l'auto-évaluation des capacités et des résultats du parlement en matière de contrôle parlementaire peut-elle contribuer à définir ces possibilités et à atteindre ces objectifs ?

La seconde édition du Rapport parlementaire mondial, intitulée *Le contrôle parlementaire : le pouvoir du parlement de demander des comptes au gouvernement*, a été lancée en octobre 2017, à l'occasion de la 137^{ème} Assemblée de l'UIP. Cette publication phare, qui brosse un panorama mondial de l'exercice concret du contrôle parlementaire, formule, notamment à l'intention des parlements et des parlementaires, 28 recommandations composant une trame propice au changement par le biais du renforcement du contrôle et de la transparence.

Pour aider les parlements à relever les défis que leur pose leur fonction de contrôle, l'UIP prépare un outil d'auto-évaluation directement inspiré des recommandations du Rapport parlementaire mondial. Cet outil offrira aux parlements et aux parlementaires une méthode leur permettant d'évaluer leur capacité globale à s'acquitter efficacement de leur fonction de contrôle et à définir des priorités de réforme et de développement.

Au cours de la discussion ouverte et interactive qui aura lieu lors de cet atelier, les parlementaires et les secrétaires généraux confronteront leurs idées et mettront en commun leur expérience concernant les difficultés rencontrées pour améliorer le contrôle parlementaire. Les participants évoqueront leurs bonnes pratiques en matière de contrôle de la gestion de l'Etat et d'exercice efficace de leur rôle de parlementaires.

Au cours de la dernière partie de l'atelier, les participants auront la possibilité d'exprimer leur point de vue et de formuler leurs observations et leurs propositions concernant certaines des questions développées dans l'outil d'auto-évaluation. L'UIP, qui met tout en œuvre pour que cet outil soit aussi utile et bénéfique que possible pour les parlements, est convaincue que les échos et les suggestions des parlementaires et des secrétaires généraux apporteront une valeur ajoutée à ce document.

Cet atelier s'inscrit dans le droit fil des discussions qui se sont déroulées dans le contexte de réunions intitulées "Le changement au parlement : élaboration de recommandations visant à renforcer le contrôle parlementaire" et "Des parlements forts : le renforcement des capacités au service d'un contrôle parlementaire efficace", organisées respectivement en octobre 2016 et 2015 par l'UIP et l'ASGP au cours de l'élaboration du Rapport parlementaire mondial. La seconde édition du Rapport parlementaire mondial, intitulée *Le contrôle parlementaire : le pouvoir du parlement de demander des comptes au gouvernement*, publiée et lancée en octobre 2017 à l'occasion de la 137^{ème} Assemblée de l'UIP, et le projet d'outil d'auto-évaluation fondé sur les recommandations du Rapport parlementaire mondial ont vocation à aider les parlements et les parlementaires à évaluer d'un œil critique, à la lumière des attentes des citoyens qu'ils représentent, leurs compétences et les résultats qu'ils obtiennent lorsqu'ils demandent des comptes au gouvernement.

L'édition 2017 du Rapport parlementaire mondial est disponible en français, en anglais, en espagnol, en arabe et en serbe à l'adresse suivante : <https://www.ipu.org/fr/our-work/strong-parliaments/setting-standards/global-parliamentary-report/rapport-parlementaire-mondial-2017-le-controle-parlementaire-le-pouvoir-du>.